

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix neuf mai à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 13 mai 2022,
Secrétaire de séance : Claude LACOUR

Etaient présents 48 titulaires, 1 suppléant, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Françoise ASSAD, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Laurence DUPRIEZ, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Pierre GOUSSOT suppléant de Henri BELLEGARDE

Pouvoirs : David MIRANDE à Muriel BIOT, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Jean CASABONNE à Sylvie BETAT, Sandrine HIRSCHINGER à Bernard AURISSET, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Jean CONTOU CARRÈRE à Anne BARBET, Philippe GARROTÉ à Marie-Lyse BISTUÉ, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUÉ, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Patrick MAILLET à Flora LAPERNE, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI,

Absents : Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Michel CONTOU-CARRÈRE, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Jean-Maurice CABANNES, Emmanuelle GRACIA, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Bruno JUNGALAS, Christophe QUERY

RAPPORT N° 220512-11-SET-

**PROGRAMME DE TRAVAUX PRIORITAIRES À LA PISCINE D'OLORON HAUT-BÉARN :
CONTENU ET PLAN DE FINANCEMENT**

M. AURISSET expose :

Dans un cadre contraint en termes fiscal et budgétaire, largement impacté par les crises sanitaire et internationale, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a été amenée à redéfinir ses priorités d'action.

Ainsi après réexamen de notre programme prévisionnel d'investissement 2022 - 2026, le projet de modernisation globale de la piscine d'Oloron Haut-Béarn a dû être reporté puisque nos capacités d'autofinancement ne permettent pas une réalisation à court terme.

Cette décision impose de solder financièrement les prestations engagées et de mettre en œuvre les travaux urgents nécessaires à la poursuite de l'exploitation de la piscine dans des conditions correctes.

Il s'agit de travaux de mise en sécurité, d'amélioration technique et de confortement.

Les prestations réalisées dans le cadre du projet global

- Le contrat d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, avec la Société d'Equipement des Pays de l'Adour (SEPA), pour un montant de 12 750 € HT.
- Le contrat de maîtrise d'œuvre, avec le Cabinet Po&Po mandataire. La phase Diagnostic / Esquisse (DIAG/ESQ) a été remise pour 18 720 € HT. La mission Avant-Projet Sommaire. (APS) a été exécutée à 80 % pour un montant de 34 944 € HT.
- Ainsi que d'autres prestations d'études telles que détaillées dans le plan de financement ci-après (maîtrise d'œuvre pour l'amélioration énergétique, levés topographiques, investigations des réseaux d'eaux usées, ...).

La majorité de ces réalisations seront reprises au redémarrage du projet global.

Les travaux urgents à exécuter

Au vu de certains dysfonctionnements constatés sur le terrain, et sur la base des éléments du DIAG / ESQ dont nous disposons dorénavant, après consultation de la SEPA, il ressort que des actions doivent être entreprises. Elles s'organisent par thème :

- Amélioration technique sur les volets sanitaire / hygiène
- Amélioration énergétique
- Sécurité
- Autre

Cette dernière rubrique complète les travaux d'optimisation énergétique et de confort qui ont été réalisés en septembre-octobre 2019, pour 574 650 € HT (Maîtrise d'œuvre comprise). Pour rappel, ces travaux ont permis une baisse importante des consommations en énergie, de l'ordre de 70 % pour le gaz et de 30 % pour l'électricité. Soit un retour sur investissement en 3.5 ans (part autofinancement).

1) Tableau financier estimatif1

Postes de dépenses	Coûts estimatifs
TRAVAUX	
Amélioration technique sur les volets sanitaire / hygiène	
Modernisation du système de déchloramination	931,26 €
Régulateurs chlore-PH Maitena Atedis	9 980,28 €
Installation Pompe doseuse PH autoamorçante avec surpresseur	1 673,63 €
Changement des filtres à sable au traitement d'eau	33 821,74 €
Pose de siphons de sol	2 659,00 €
Traitement anti-glissance	9 600,00 €
Reprise totale des plages extérieures	106 666,67 €
Pose d'un revêtement sur les 2 bassins extérieurs	60 000,00 €
Réfection du réseau d'eaux usées et autres réseaux enterrés	50 000,00 €
Appareil de mesure chloramide dans l'air	2 367,25 €
Installation d'un affichage qualité de l'air	968,37 €
Pose d'afficheurs de températures air et eau (accueil, vestiaires, bassin)	5 000,00 €
Amélioration énergétique	
Amélioration réseau eau chaude sanitaire	1 430,16 €
Remplacement des 2 pompes de vidange des bassins extérieurs	9 867,00 €
Pose de variateurs sur les pompes (bassin intérieur et extérieur)	28 988,17 €
Remplacement éclairages "hall bassin" en LED	10 823,25 €
Sécurité	
Mise en conformité du tableau électrique des bassins extérieurs	2 369,00 €
Révision de l'armoire électrique TGBT / ambiance humide	9 000,00 €
Sécurisation accès CTA (échelle meunier)	500,00 €
Signalétique sécurité bassin et secours	1 500,00 €
Divers	
Remplacement de la bâche du pentagloss	10 500,00 €
Matériel entretien espaces verts (débrousailluse, tondeuse)	2 126,86 €
Divers plomberie	5 000,00 €
abri vélo	3 000,00 €
portes de vestiaires collectifs	3 887,00 €
Alarme anti-intrusion	1 266,50 €
TOTAL TRAVAUX H.T	373 926,14 €
T.V.A. 20,00 %	74 785,23 €
TOTAL TRAVAUX T.T.C	448 711,36 €
FRAIS D'ETUDES ET DE CONTROLE	
Reliquat MAITRISE D'OEUVRE Travaux 2019	1 083,60 €
ASSISTANCE A MATRISE D'OUVRAGE - amélioration énergétique	3 802,50 €
ASSISTANCE A MATRISE D'OUVRAGE - Projet global	12 750,00 €
MAITRISE D'OEUVRE - DIAG / ESQ et APS	53 664,00 €
GEOMETRE	4 825,00 €
Investigations réseau eaux usées	810,00 €
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE	1 440,00 €
TOTAL FRAIS D'ETUDES ET DE CONTROLE H.T	78 375,10 €
T.V.A. 20,00 %	15 675,02 €
TOTAL FRAIS D'ETUDES ET DE CONTROLE T.T.C	94 050,12 €
TOTAL OPERATION HT	452 301,24 €
COUT TOTAL PREVISIONNEL TTC DE L'OPERATION	542 761,48 €

2) Plan de financement prévisionnel (sous réserve de confirmation des financeurs) :

Ressources	Dépenses éligibles € HT	% sur dépenses éligibles	Montant € HT	% sur total des dépenses
<u>Subventions</u>				
Etat - DETR/FSIL (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / Fonds de Soutien à l'Investissement public Local) et ANS (Agence Nationale du Sport)	Non défini	Non défini	180 920,49 €	40.00%
Conseil Départemental (dans le cadre de l'appel à projets « projets structurants des territoires intercommunaux »)		18.54%	83 856,65 €	18.54%
<u>Autofinancement</u>			187 524,09 €	41.46%
<u>TOTAL de la phase 2</u>	/	/	452 301,24 €	100.00%

3) Impact sur le Plan Pluriannuel d'investissement 2022-2026 (PPI)

L'autofinancement nécessaire sur le montant TTC de l'opération, de 542 761.48 €, s'élève à 203 788,85 €.

Or, compte tenu des sommes mandatées sur les exercices précédents, principalement pour des frais d'études, les dépenses restant à réaliser s'élève à 514 466.83 € TTC.

Donc l'autofinancement à prévoir sur l'exercice 2022 est de 180 135.64 € soit un dépassement de 32 135.64 € par rapport à l'autofinancement prévu au BP 2022 (de 148 000 €).

Une décision modificative devra prévoir les crédits suffisants en dépenses et en recettes.

Vu les subventions escomptées, ce programme de travaux à un impact négligeable sur le PPI.

4) Calendrier prévisionnel

Le Département aiderait ces travaux dans le cadre de la convention qui a été établie pour financer le projet global de modernisation. De fait, le calendrier initial s'appliquerait lequel prévoit un achèvement des travaux avril 2023 (report à fin 2025 sollicité par délibération du 15/06/2021 non pris en compte).

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 59 voix pour et 1 abstention (Mme HIRSCHINGER).

- **ADOpte** le programme de travaux sur la piscine d'Oloron Haut-Béarn tel que proposé, pour un montant total prévisionnel de 452 301.24 € HT,
- **ADOpte** le plan de financement de l'opération tel que proposé,
- **INSCRIT** le montant des dépenses correspondantes aux budgets 2022 et suivants,
- **ADOpte** le calendrier d'exécution des démarches et travaux tel que proposé

- **SOLLICITE** une subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat au titre de la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- **DEMANDE** à Monsieur le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques de prendre en compte les ajustements adoptés sur le projet de modernisation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn au niveau des aides obtenues au titre des « projets structurants des territoires intercommunaux »,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 mai 2022
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY